trop signaler = ne rien voir? ne tombons plus dans le panneau!

C. MACHU
ITPE
Bureau Circulation - Equipements de sécurité
Centre d'Etudes des Transports Urbains

1 — DANGER - PANNEAU

La signalisation routière est-elle en danger? C'est la question que nous sommes en droit de nous poser devant l'inflation de panneaux qui encombre nos rues et nos campagnes (fig. 1).

Nous sommes assommés par une masse d'informations que nous finissons par ne plus lire. Nous en sommes à inventer des supersignalisations gadgétisées qui décridibilisent encore un peu plus le système. Le mal est encore plus profond dans nos communes, où la pression multipliée des acteurs de la cité font que la demande grandit inconsidérément, particulièrement en période électorale, sans que le phénomène semble maîtrisé.

Y a-t-il véritablement une prise de conscience de ce phénomène? La réponse est non, quitte à déranger et à paraître caricatural. Les arguments ne manquent pas pour prêcher une mobilisation générale, les enjeux en valent la peine: sécurité et confort de conduite, occupation du domaine public, mais aussi économie, environnement et justice.

2 — QUI PEUT POSER UN PANNEAU?

Le droit de placer à la vue du public des indications ou des signaux concernant la circulation, n'appartient qu'à l'administration chargée des services de la voirie; ce sont généralement: les Directions départementales de l'Equipement sur les voiries nationales et celles dont elles ont la gestion, les Services techniques départementaux ou communaux sur la voirie départementale ou communale.

Ainsi, il est clair que la signalisation ne peut être posée par n'importe qui et pour n'importe quelle raison: ces administrations ont le pouvoir d'enlever toute signalisation «pirate», et peuvent même se retourner contre le contrevenant pour des frais de remise en état (mais qui utilise cette autorité?) (fig. 2).

De surcroît, la signalisation est réglementairement protégée des autres intrusions comme la publicité et les enseignes. Sont ainsi interdits: tout message publicitaire reproduisant un signal routier et toutes enseignes qui, par leur forme, leur couleur, leur texte ou leur symbole, peuvent être confondues avec des signaux, ou qui peuvent éblouir ou cacher la visibilité. Il est également interdit d'apposer des papillons, des affiches et autres objets sur des signaux routiers (fig. 3).

3 — DES PANNEAUX, POURQUOI FAIRE?

Abstraction faite de ces panneaux pirates, il convient de s'interroger sur les panneaux posés par les autorités compétentes: un certain nombre s'avère inutile, oublié de la nuit des temps ou né de l'imagination fertile de leur inventeur, d'autres sont là comme «alibi» ou comme «parapluie» troublant le paysage routier français : beaucoup sont, dans la plupart des cas, non réglementaires.

3.1 — Le panneau officiel non réglementaire

Si la loi de 1985 sur la décentralisation a accru les pouvoirs des collectivités locales, ceux-ci doivent malgré tout s'exercer dans le cadre des lois existantes dont celle de 1934 sur la signalisation; le conseil d'Etat, dans une décision de 1985, a confirmé cette obligation. Tout panneau non réglementaire n'a pas de fondement juridique et n'est donc pas opposable à l'usager.

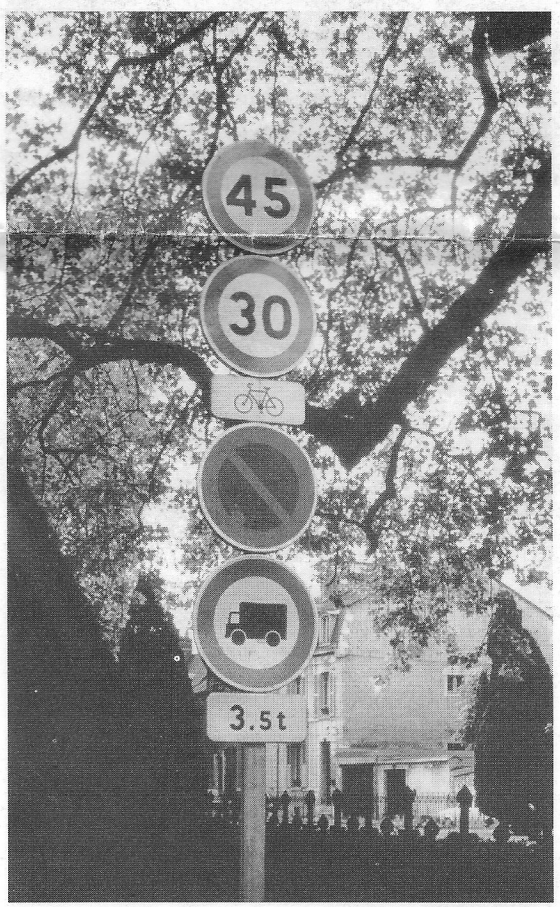

fig. 1 — L'assommoir.
Getting hammered.

fig. 2 — On enlève dans les 24 he
We remove in 24 hours!

D'ailleurs, point de réglementation pour se convaincre que la signalisation est un langage qui doit être compris de tous! Certes, comme toute langue vivante, la signalisation se doit d'évoluer et d'enrichir son vocabulaire. Les domaines des techniques d'exploitation de la voirie et des équipements de sécurité, particulièrement en agglomération, sont générateurs de nouveaux besoins de signalisation.

Inventer son panneau dans son coin est facile et tentant mais la communication à l'usager demande beaucoup plus de sérieux.

fig. 3 — Boissons comprises.
Drinks included.

fig. 4 — Dangers, panneau gadgétisé.
Danger, gadget panel.

3.2 — Le panneau «alibi»

Nous sommes tous coupables d'avoir un jour réclamé un tel panneau, pour signaler son entreprise, l'école où va son enfant, pour pouvoir stationner devant chez soi; la liste pourrait être longue de ces exemples. A chaque fois nous sommes convaincus du bien fondé de notre demande, et suivant le poids que nous avons dans la vie de la collectivité, nous avons une chance que notre intérêt soit pris en compte. Pour nous faire plaisir, et puisqu'il n'y a pas de raison apparente de le refuser, nous avons notre panneau-alibi.

Au-delà des demandes privatives, qui méritent un refus poli mais ferme, la demande de panneaux pour des raisons sécuritaires est plus difficile à maîtriser. Pourtant la dérive est la même; prenons l'exemple des sorties d'école:

Toutes les sorties d'écoles sont dangereuses, par définition, du point de vue des parents d'élèves. La pose d'un panneau «danger sortie d'école» ne peut pas se refuser. L'ennui est que toutes les sorties d'école ont maintenant leur panneau, alors comment distinguer celles qui seraient un peu plus dangereuses que les autres?

Installons des flashs, des clignotants ou autres gadgets: il faut que cela crache, qu'importe si l'on ne voit plus le panneau et si l'on ne sait plus pourquoi il est là, c'est à l'école qui aura le panneau le plus gadgétisé ; certains fabricants très mercantiles l'ont bien compris. Qu'importe aussi si cela coûte cher à l'entretien et, que le moment de la nouveauté passée, l'on oublie aussi qu'il fonctionne mal. Ce qui compte, c'est que cela soit vu quand il fallait que ça se voit (fig. 4).

Face à cette pratique, que faire sinon alerter le consommateur de panneaux pour qu'il prenne conscience qu'il doit faire une analyse du besoin et une étude comparative de ce qui existe sur le marché. Pour d'autres produits courants, on se reporte aux normes; personne ne s'amusera à utiliser un tuyau de gaz qui ne soit pas accrédité par GDF. En signalisation aussi il y a des instances qui s'intéressent aux produits sur le marché. Tous les panneaux doivent être homologués (prochainement, on utilisera le terme normalisé), c'est-à-dire qu'ils offrent une garantie de qualité à l'utilisateur.

3.3 — Le panneau «parapluie»

Le panneau parapluie est un panneau sous lequel on s'abrite pour se protéger des intempéries contentieuses. Outre les panneaux de type sortie d'école déjà mentionnés, il faut ajouter tous les autres panneaux divers et variés qui signalent, par exemple: un passage piéton dans un virage sans visibilité (fig. 5), un dos d'âne de 20 cm de haut, un cycliste qui ne débouchera jamais et autres situations où l'on cherche, par la signalisation, à combler une déficience de conception (fig. 6).

Plus délicat à traiter sont les panneaux de prescription; l'autorité ayant les pouvoirs de police se doit de signaler toute mesure de police par une signalisation appropriée. Le souci de perfection, ou la peur d'être pris en flagrant délit d'insuffisance de signalisation amène à implanter des panneaux identiques à plusieurs endroits, ou à répéter un message par un autre message.

Dans le même esprit, une dernière famille de panneaux encombre aussi nos routes, celle qui répète ce que le code de la route prescrit de fait. L'exemple le plus classique est le panneau 60 km/h en agglomération, dont la répétition n'est qu'un vœu pieu, particulièrement si on l'appose sur une route à deux fois deux voies avec des voies de 3,50 m de large. Plus subtils sont les panneaux qui ne font que confirmer un marquage, et sont de la sorte redondants.

4 — UN PANNEAU, POUR ÊTRE LU PAR QUI?

Dans la mesure où votre panneau est justifié, encore faut-il qu'il soit lu par les usagers auxquels il s'adresse. Il existe pour se faire, différentes tailles de panneaux, des produits qui permettent une lecture de nuit et enfin des techniques de pose qui améliorent la visibilité et la lecture du panneau. En bref, tout un savoir faire qui s'apprend (et se transmet, mal il est vrai) et qui permet de dire que nous avons à faire à un travail de spécialiste.

Pour la santé de nos malades, personne n'aurait à l'idée de confier la couture d'une plaie à la femme de ménage de l'hôpital, ni de faire enlever les fils par le cordonnier du coin. Pourtant, en matière de signalisation, il semble que, puisque tout le monde a le permis de conduire, tout le monde a son idée sur le panneau à poser, le lieu et la façon de le poser.

5 — LE COMBLE, LA SIGNALISATION DE CHANTIER!

La signalisation de chantier intéressera plus précisément les lecteurs de la revue Travaux. Cette signalisation, qui fait l'objet d'une réglementation précise (instruction interministérielle sur la signalisation routière-8^{e} partie-signalisation temporaire) et de recommandations techniques très opérationnelles (manuel du chef de chantier - tome 1, Routes ordinaires - tome 2, Routes importantes - tome 3, Voies rapides - tome 4, Voirie urbaine) cumule hélas toutes les lacunes décrites dans le présent article.

Cette signalisation a pourtant la double charge de protéger les usagers et les agents travaillant sur la chaussée. Sa mise en place est une question de bon sens:

— elle doit s'adapter à la nature de la voie, à son trafic, et à l'importance du chantier;

— elle doit assurer la continuité des itinéraires quelqu'en soit le mode;
— elle nécessite des prescriptions particulières, et doit évoluer avec l'avancement des travaux.

Il faut donc des panneaux ayant la bonne dimension, bien implantés, propres et en bon état, visibles de nuit; il faut parfois occulter la signalisation permanente ou effacer un marquage; il faut apposer le matériel de protection et utiliser celui qui est homologué.

La réalité quotidienne est tout autre (fig. 7), le bon sens laisse la place à la négligence: un rétrécissement signalé à l'envers, une bande continue que le chantier oblige à franchir, une limitation à 60 km/h pour cause de chantier sur une section limitée à 45 km/h, un cheminement piéton qui nous conduit sur la chaussée.

Le contentieux en la matière est abondant et devrait conduire les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre à sensibiliser davantage les services travaux, les concessionnaires et les entrepreneurs pour une plus grande rigueur, surtout pour les petits chantiers.

6 — BIEN SIGNALER C'EST POSSIBLE

Pour que la signalisation remplisse de nouveau pleinement son rôle, c'est-à-dire rende plus sûre la circulation routière, facilite la circulation, indique ou rappelle des prescriptions de police et donne des informations utiles à l'usager, il faut:

1 — vouloir communiquer avec l'usager ;

2 — considérer la signalisation comme un élément majeur de cette communication ;

3 — s'adresser à ceux dont la signalisation est la spécialité;

4 — favoriser la formation de ceux qui sont amenés à gérer la circulation;

5 — n'utiliser que des panneaux prévus par la réglementation, c'est-à-dire normalement connus de tous;

6 — n'acheter que des produits normalisés;

7 — donner des directives précises au personnel chargé de la pose;

8 — prévoir les crédits d'entretien qui permettent de changer les panneaux usagés;

9 — faire la chasse aux panneaux inutiles et les déposer ;

10 — accepter régulièrement l'expertise de sa signalisation par un technicien extérieur à la commune ou au département.

Alors, lorsque ces dix «commandements» seront suivis d'effet, on ne fera plus de la signalisation sans le savoir, mais on fera de la signalisation pour la voir!

Nota: le présent article a essentiellement ramené la signalisation aux panneaux. Il existe d'autres techniques de signalisation, notamment les marquages.

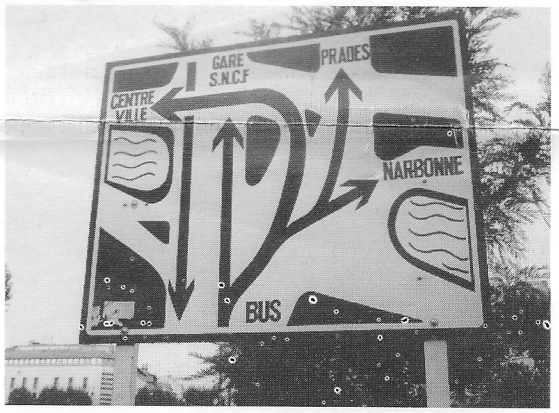

fig. 5 — Pour automobilistes dans les nuages.

For motorists in the clouds.

fig. 6 — Arrêt obligatoire.

Mandatory stop.

fig. 7 — Quel chantier !

What a mess.

RÉSUMÉ FRANÇAIS

Trop signaler = ne rien voir? Ne tom dans le panneau!

C. Machu

La signalisation est en danger: panneau pi neau non réglementaire, panneau alibi, parapluie, encombrent le paysage routier la signalisation de chantier en est un tri ple. La signalisation, pour être efficace, crédible. Sauvons notre signalisation!

ENGLISH SUMMARY

Too many signs = see nothing? Avoidin falls

C. Machu

Our signs are in danger: pirate panels, u zed panels, alibi panels, umbrella panels, tering the French highway landscape signing is a sad example. In order for be effective, it must be credible. Save

DEUTSCHES KURZRERERA

Die Vielzahl der Strassenbeschilderunge dieselben unsichtbar. Raus aus dem Besch netz!

C. Machu

Die Strassenbeschilderung ist in Gefa Schilder, unvorschriftsmässige Schilder, V childer, überfüllen das franszösische Str Die Beschilderung der Baustellen ist d betrübendes Beispiel. Um wirksam zu sein Beschilderung auch glaudhaft sein. Die St childerung ist in Gefahr und muss aus gerettet werden.

RESUMEN ESPAÑOL

Demasiadas señalizaciones = ¿ Acaba vie ¡ No se trague el anzuelo!

C. Machu

La señalización está en peligro: cartel pi tel no reglamentario, cartel como coarta paraguas, se amontonan en el paisaje vi cés; la señalización de las obras es un tri plo de ello. La señalización para ser efi ser veraz. ¡ Salvemos nuestra señalizaci

RESUMO EM PORTUGUES

Muito sinalizar = nada ver? nao fiquem

C. Machu

A sinalização esta em perigo: painel pira não regulmentar, painel alibi, apinel guar obstruindo a paisagem rodoviaria frances lização das obras nas estradas é um triste A sinalização para ser eficaz, deve ser cre vemos nossa sinalização!

— elle doit assurer la continuité des itinéraires quelqu'en soit le mode;
— elle nécessite des prescriptions particulières, et doit évoluer avec l'avancement des travaux.

Il faut donc des panneaux ayant la bonne dimension, bien implantés, propres et en bon état, visibles de nuit; il faut parfois occulter la signalisation permanente ou effacer un marquage; il faut apposer le matériel de protection et utiliser celui qui est homologué.

La réalité quotidienne est tout autre (fig. 7), le bon sens laisse la place à la négligence: un rétrécissement signalé à l'envers, une bande continue que le chantier oblige à franchir, une limitation à 60 km/h pour cause de chantier sur une section limitée à 45 km/h, un cheminement piéton qui nous conduit sur la chaussée.

Le contentieux en la matière est abondant et devrait conduire les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre à sensibiliser davantage les services travaux, les concessionnaires et les entrepreneurs pour une plus grande rigueur, surtout pour les petits chantiers.

6 — BIEN SIGNALER C'EST POSSIBLE

Pour que la signalisation remplisse de nouveau pleinement son rôle, c'est-à-dire rende plus sûre la circulation routière, facilite la circulation, indique ou rappelle des prescriptions de police et donne des informations utiles à l'usager, il faut:

1 — vouloir communiquer avec l'usager ;
2 — considérer la signalisation comme un élément majeur de cette communication ;
3 — s'adresser à ceux dont la signalisation est la spécialité;
4 — favoriser la formation de ceux qui sont amenés à gérer la circulation;
5 — n'utiliser que des panneaux prévus par la réglementation, c'est-à-dire normalement connus de tous;
6 — n'acheter que des produits normalisés;
7 — donner des directives précises au personnel chargé de la pose;
8 — prévoir les crédits d'entretien qui permettent de changer les panneaux usagés;
9 — faire la chasse aux panneaux inutiles et les déposer ;
10 — accepter régulièrement l'expertise de sa signalisation par un technicien extérieur à la commune ou au département.

Alors, lorsque ces dix «commandements» seront suivis d'effet, on ne fera plus de la signalisation sans le savoir, mais on fera de la signalisation pour la voir!

Nota: le présent article a essentiellement ramené la signalisation aux panneaux. Il existe d'autres techniques de signalisation, notamment les marquages.

fig. 5 — Pour automobilistes dans les nuages.

For motorists in the clouds.

fig. 6 — Arrêt obligatoire.

Mandatory stop.

fig. 7 — Quel chantier !

What a mess.

RÉSUMÉ FRANÇAIS

Trop signaler = ne rien voir? Ne tom dans le panneau!

C. Machu

La signalisation est en danger: panneau pi neau non réglementaire, panneau alibi, parapluie, encombrent le paysage routier la signalisation de chantier en est un tri ple. La signalisation, pour être efficace, crédible. Sauvons notre signalisation!

ENGLISH SUMMARY

Too many signs = see nothing? Avoidin falls

C. Machu

Our signs are in danger: pirate panels, u zed panels, alibi panels, umbrella panels, tering the French highway landscape. signing is a sad example. In order for s be effective, it must be credible. Save o

DEUTSCHES KURZREREA

Die Vielzahl der Strassenbeschilderunge dieselben unsichtbar. Raus aus dem Besch netz!

C. Machu

Die Strassenbeschilderung ist in Gefah Schilder, unvorschriftsmässige Schilder, V childer, überfüllen das franszösische Stra Die Beschilderung der Baustellen ist d betrübendes Beispiel. Um wirksam zu sein Beschilderung auch glaudhaft sein. Die St childerung ist in Gefahr und muss aus gerettet werden.

RESUMEN ESPAÑOL

Demasiadas señalizaciones = ¿ Acaba vie ¡ No se trague el anzuelo!

C. Machu

La señalización está en peligro: cartel pi tel no reglamentario, cartel como coarta paraguas, se amontonan en el paisaje via cés; la señalización de las obras es un tri plo de ello. La señalización para ser efi ser veraz. ¡ Salvemos nuestra señalizació

RESUMO EM PORTUGUES

Muito sinalizar = nada ver? nao fiquem

C. Machu

A sinalização esta em perigo: painel pira não regulmentar, painel alibi, apinel guar obstruindo a paisagem rodoviaria frances lização das obras nas estradas é um triste A sinalização para ser eficaz, deve ser cre vemos nossa sinalização!